



## **ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER RICHELIEU-YAMASKA LA RÉFÉRENCE SOCCER DE TOUTE UNE RÉGION**

### **POLITIQUE NO 10 SUR L'ORGANISATION DU SOCCER SENIOR**

- *La LSRY organise un championnat senior compétitif de catégorie « A »;*
- *Les déplacements pour les matchs ne devraient pas dépasser 30 minutes (La règle des 30 minutes doit être appliquée avec souplesse pour tenir compte de nos réalités géographiques);*
- *Le championnat est tenu par pôles géographiques, le nombre de pôles et leur organisation territoriale étant déterminés par les inscriptions reçues;*
- *Un calendrier d'un minimum de 16 matchs et d'un maximum de 18 matchs;*
- *Tous les matchs sont présentés en soirée sauf exception;*
- *Les équipes sont constituées d'un minimum de 14 joueurs et d'un maximum de 25 joueurs;*
- *Au moins un joueur doit détenir un passeport « entraîneur » émis par leur club d'affiliation;*
- *Tous les joueurs doivent détenir un passeport en règle pour pouvoir jouer;*

De plus, les éléments suivants relatifs à l'organisation du soccer senior sur notre territoire sont également pris en compte :

- *Les équipes qui proviennent de la catégorie U-18 AA et qui veulent accéder directement au niveau de compétition « AA » peuvent s'inscrire directement en LSM division 5 après qu'elles auront obtenu une autorisation préalable du Conseil d'administration de l'ARSRY;*
- *L'équipe championne de la saison de la LSRY est autorisée à s'inscrire en LSM division 5 l'année suivante, sous réserve de l'approbation de la LSM;*

- *Relativement à une ligue senior, tous les joueurs évoluant au sein de cette ligue locale doivent détenir un passeport de niveau local émis par son club.*